

réussi, il y auroit eu assez de prétextes pour trainer & même rompre les negociations. Mais ayant manqué, on prit comme à l'ordinaire le parti de desavoier les Tartares, dont néanmoins on avoit célébré les avantages imaginaires par des démonstrations publiques de joie. Mais quel triste sort ne seroit pas celui des Etats des Princes Chrétiens, qui confinent avec ceux de l'Empire Ottoman, si des Peuples barbares qui en relevent, pouvoient les piller & saccager, tandis que la Porte seroit quitte pour les desavoier? En vain se flait-elle d'en imposer par un artifice si grossier. On est en droit de demander des reparations, & des suretés bien plus efficaces. Quand même on ne seroit pas touché du danger de tant de milliers des Chrétiens, exposés au plus dur esclavage, les premiers principes du droit de Nature & les regles du bon sens suffiroient pour en faire reconnoître la nécessité.

Cependant la Porte a poussé plus loin encore sa conduite artificieuse & peu sincère. Le coup susdit ayant manqué, Elle se détermina enfin à envoyer des Plénipotentiaires sur les frontieres, & on en donna avis à la Cour Impériale par la Lettre du Grand Vizir au Comte de Kônigsegg ci-jointe N^o. 9. Son contenu est tel, qu'il faudroit être fort peu circonspect, pour en inferer que la Paix est déjà assurée, & que par consequent il n'est plus besoin de recourir aux armes. Les Alliés ne prétendent nullement toucher à la dignité de l'Empire Ottoman. Après les assurances qu'ils en ont données, la Porte n'a nul sujet d'en être en peine. Mais les termes, dont le Grand Vizir se sert, sont si vagues & si captieux, qu'ils pourroient être cités dans la suite, pour colorer, selon les événemens, toutes sortes de demandes, sur-tout puisque ce même prétexte a été allegué ci-devant, pour fonder la demande de la restitution préalable d'Asoph. Personne ne s'est jamais avisé de croire la

Paix